

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte rendu des travaux du Comité de suivi des engagements de la Fondation Le Refuge

Paris, le 6 juillet 2021

Le 18 février 2021, le conseil d'administration du Refuge s'était engagé à mettre en place des changements importants pour restructurer la Fondation à la suite des conclusions du diagnostic réalisé par le cabinet d'audit BCG.

Afin de rendre compte de manière transparente de l'avancée des travaux annoncés, un comité de suivi des engagements indépendant a été mis en place le 1^{er} mars dernier. Constitué de six personnalités extérieures à la Fondation, ce comité de suivi des mesures s'est réuni sept fois et a eu l'occasion d'auditionner des membres de la direction et du conseil d'administration. Ces derniers lui rapportent les avancées des projets engagés.

Dès le début de son action, le comité de suivi a priorisé les engagements annoncés. La direction et le conseil d'administration du Refuge se sont montrés entièrement coopératifs. Le comité tient à souligner l'indépendance de son action et la grande qualité des échanges qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

En conclusion, si nous sommes conscients qu'il ne s'agit que d'un premier bilan d'étape, nous constatons que des décisions structurantes pour la Fondation ont été prises et sont prometteuses pour l'avenir et la pérennité du Refuge.

Cependant, le chemin restant à parcourir est encore long afin d'arriver à une Fondation inclusive et accueillante. De nombreux chantiers restent à mener et devront mobiliser la Fondation dans les mois à venir. Nous y veillerons, avec pour seule boussole les jeunes LGBT+ victimes de discriminations et de rejet pour lesquels la Fondation doit être un refuge.

Les membres du comité,

Alain Gavand,	<i>Expert diversité et inclusion LGBT+, Administrateur et Responsable de l'Observatoire de la Fédération nationale L'Autre Cercle, Coordinateur du comité ;</i>
Jean-Baptiste Marteau,	<i>Parrain de la Fondation Le Refuge, journaliste France Télévisions, Co-créateur de « France.TV pour tou.te.s », l'association LGBT+ et Allié.e.s du groupe audiovisuel public ;</i>
Alain Régnier,	<i>Préfet ;</i>
Vincent Lemaitre,	<i>Directeur général de Kiehl's (Groupe L'Oréal) ;</i>
Me Jean-Bernard Geoffroy,	<i>Avocat, président du RAVAD (Réseau d'Assistance aux Victimes d'Aggressions et de Discriminations) ;</i>
Sophie Debliquy,	<i>Représentante du Collectif des anciens jeunes et bénévoles du Refuge</i>

Calendrier des réunions du comité

- 7 avril 2021
- 22 avril 2021
- 6 mai 2021
- 20 mai 2021
- 3 juin 2021
- 17 juin 2021
- 29 juin 2021

Détails des engagements pris par la Fondation Le Refuge au 6 juillet 2021 et avis du comité

Sur la gouvernance

- Le 28 février dernier, le conseil d'administration a élu Michel Suchod comme Président de transition.
- Quatre nouveaux administrateurs, issus de la haute fonction publique et du monde de l'entreprise ont été élus le 14 juin dernier par le conseil d'administration de la Fondation : Hubert Fournier, Caroline Lang, Xavier Vey et Paul-Henri Ravier.
- Dans les prochaines semaines, de nouvelles administratrices et de nouveaux administrateurs seront également intégrés au sein du conseil.

Le comité a pris acte de la professionnalisation des profils de la gouvernance et constate que cela répond aux besoins de la Fondation. Il sera attentif à ce que les prochaines nominations soient conformes à ces exigences.

Sur la professionnalisation

- À l'issue d'une consultation lancée par le conseil d'administration, le cabinet de recrutement Michael Page a été mandaté pour procéder au recrutement de plusieurs cadres de direction : directrice générale, directeur administratif et financier, directrice des ressources humaines, et directeur de la formation, du développement et de l'animation.
- Le 17 mai dernier, le Président du Refuge a procédé à la nomination de Sophie Delannoy au poste de Directrice de la Fondation. D'autres recrutements ont également été réalisés : coordinatrice du dispositif de la ligne d'écoute, chargé de mécénat et chargée de mission collecte de fonds et gestion administrative.

Le comité constate avec satisfaction le respect des recrutements prioritaires, dans le respect du calendrier et des contraintes budgétaires, à savoir la constitution complète du comité de direction au 8 juillet 2021.

Sur l'accueil des jeunes

- Deux fonctions structurantes ont été créées, à savoir celles de directrice des ressources humaines et du directeur de la formation, de l'animation et du développement, lesquelles joueront un rôle essentiel pour l'accueil des jeunes.
- Le Refuge a procédé au recrutement urgent de 6 travailleurs sociaux dans les dispositifs où d'importants manques ont été constatés, notamment à Montpellier. La directrice des ressources humaines, en fonction depuis le 28 juin dernier, veillera à ouvrir d'autres postes dans les délégations où des besoins nouveaux ont été identifiés.

Le comité attend un bilan qualitatif et quantitatif par délégation qui lui sera communiqué. Nous serons particulièrement vigilants en ce qui concerne la qualité de l'accueil des publics par la Fondation ainsi que sur l'adéquation des recrutements des travailleurs sociaux par rapport aux besoins du Refuge.

Sur la ligne d'écoute

- Une refonte de la ligne d'écoute, principale voie d'accès au dispositif d'accueil du Refuge, a été enclenchée grâce à un mécénat technologique avec la société Modis qui accompagne la Fondation depuis novembre 2020. Une application mobile à destination des écoutants est en cours de développement. Celle-ci devrait être opérationnelle à la rentrée prochaine.
- La direction a procédé au recrutement d'une coordinatrice salariée, afin d'assurer un service professionnel et pérenne. Une formation pour de nouveaux écoutants est en cours de création. Elle sera dispensée en présentiel le 10 et 11 juillet prochain.

Le comité approuve ces nouveaux moyens humains et matériels pour professionnaliser le dispositif. Nous attendons la mise en place au plus vite de cette nouvelle organisation.

Sur la communication

- Le droit à l'image est une obligation légale et la Fondation déclare vouloir tout mettre en œuvre pour garantir aux jeunes hébergés le respect de leur vie privée et de leur sécurité.
- Concernant la communication interne, une newsletter interne est envoyée chaque semaine aux bénévoles et salariés de la Fondation.
- Pour la communication externe, une newsletter mensuelle est dorénavant adressée aux soutiens, partenaires et tutelles du Refuge.

Le comité se félicite de ces avancées et approuve la mise en place d'une charte du droit à l'image et de la représentation des jeunes ainsi qu'un contrat de cession du droit à l'image pour ces derniers. Nous nous attacherons particulièrement au strict respect de la charte et à une communication continue et partagée envers les bénévoles et salariés.

Sur les mécanismes d'alerte et l'expression au sein de la Fondation

- Depuis début mars dernier, les salariés et bénévoles ont la possibilité de saisir individuellement une médiatrice externe indépendante en cas de besoin.
- Plusieurs visioconférences et réunions en présentiel ont également été organisées de façon collective avec les salariés, les délégués et les membres de la direction. Ces temps d'échanges ont permis de libérer la parole des bénévoles et des salariés, notamment autour du malaise qui s'était installé avec la précédente équipe de direction.

Le comité de suivi salue l'initiative et incite à renforcer la communication de ce dispositif auprès de tous les bénévoles et salariés. Nous souhaitons auditionner la médiatrice pour effectuer un bilan du dispositif quantitatif et qualitatif de la médiation.

Sur la formation des salariés et bénévoles

- Le directeur de la formation, du développement et de l'animation, en fonction depuis le 28 juin dernier, travaillera à la mise en place de formations pour les salariés et bénévoles du Refuge. Celles-ci se feront en partenariat avec des associations LGBT+, avec une attention particulière sur les questions liées à la transidentité.

Cette action fera l'objet d'une vigilance par le comité de suivi, quant au caractère effectif du déploiement de ces formations compte tenu de l'impact pour le service rendu au public. À cet effet, nous auditionnerons au cours du dernier trimestre la directrice des ressources humaines et le directeur de la formation, du développement et de l'animation.

Sur la mise en place des différents chantiers

- Cinq groupes projets, comprenant des salariés, des bénévoles et/ou des jeunes accueillis ont été créés. Ces derniers vont se réunir cet été pour formuler des propositions à la direction et au conseil d'administration du Refuge : la professionnalisation, l'engagement et la place du bénévolat, la vie quotidienne et la représentation des jeunes, l'offre d'accueil proposé aux jeunes, les salariés dans la Fondation. Les groupes projets rendront compte de leurs travaux auprès de la direction et du Conseil d'Administration le 15 septembre prochain.

Le comité de suivi des engagements auditionnera un rapporteur pour l'ensemble des travaux.